

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL

SEANCE
DU MARDI 5 JUILLET 2022 A 18H30

L'an deux mille vingt-deux, le mardi cinq juillet à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni en séance publique à la Salle Pavier – Allée des Marronniers – 91640 Fontenay les Briis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Alain DESOUTER, Président, conformément aux articles L. 2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

La présente assemblée a été convoquée suite à l'envoi d'une convocation le 29 Juin 2022.

Ordre du jour transmis avec la convocation

Adoption du compte rendu de la séance du 5 Avril 2022.

Délibérations :

1. *Transfert des résultats du budget « Eau » de la Ville de Dourdan à SEOE*
2. *Présentation et vote du budget supplémentaire Eaux et Affermage de Dourdan 2022*
3. *Projet de délibération – Autorisation de signature du PV et de l'avenant n°1 de mise à disposition des biens de Dourdan*
4. *Projet de délibération – Avenant n°2 au contrat de DSP de Dourdan*
5. *Projet de délibération – Instauration du télétravail*
6. *Projet de délibération – Décision Modificative n°1*

Echanges et Débats :

Communes	Titulaires / Suppléants ?	Noms Prénoms	P = Present(e) / Abs = Absent(e) / R = Représenté(e)	A donné Pouvoir à
Angervilliers	T	Mme BOYER Dany	abs	
	T	Mme GIRARD MINDEAU Céline	-	
	S	Mr ROULOT Arnaud	-	
	S	Mme LE BRIS Bénédicte	P	
Boissy-le-Sec	T	Mr KOPACZ Patrice	abs	
	T	Mr BOUBET François	abs	
	S	Mme DELUGIN-BECAVIN Delphine	-	
	S	Mme POIRIER Cécile	-	
Briis-sous-Forges	T	Mr DASSA Emmanuel	R	Pouvoir donné à M. KASPERSKI
	T	Mr KASPERSKI Guillaume	P	
	S	Mme VERA Mélina	-	
	S	M BASTIN Emmanuel	-	
Bruyères-le-Châtel	T	Mr PREHU Didier	abs	
	T	Mr GIRARD Arnaud	abs	
	S	Mr ROUYER Thierry	-	
	S	Mme PIQUE Valérie	-	
Courson-Monteloup	T	Mr CHAINTREUIL Daniel	P	
	T	Mr ARTORE Alain	abs	
	S	Mme ANTONIO	-	
	S	Mr AUNAY	-	
Fontenay-les-Briis	T	Mr DEGIVRY Thierry	P	
	T	Mr BRUNEL Jérémie	abs	
	S	Mr Emmanuel GOBLET	-	
	S	Mr Francis FRAPIER	-	
Forges-les-Bains	T	Mme MARTIN Séverine	P	
	T	Mr VERGNIEUX Philippe	abs	
	S	Mme RIGAL Valérie	-	
	S	Mr SALANON Jean	-	
Dourdan	T	Mr PANOT Benoit	P	
	T	Mr DE CARVALHO Paolo	-	
	S	Mr LARREGAIN Laurent	-	
	S	Mr AUDOUIN Pascal	P	
La Forêt le Roi	T	Mr PIVET Frank	P	
	T	Mme LEDUC Marie	abs	
	S	Mr FROGER Patrick	-	
	S	Mme LEBRET Sarah	-	
Les Granges le Roi	T	Mr VALLEE Pierre	abs	
	T	Mr VERSTRAETE Jean-Luc	abs	
	S	Mme DE BOERDERE Christelle	-	
	S	Mr DEPARDIEU Roland	-	
Le Val Saint-Germain	T	Mr PALLEAU Michel	P	
	T	Mme PETITOT Marie-Françoise	-	
	S	Mme COLBOIS Maud	P	
	S	Mme LAROUSSE Nelly	-	
Roinville-sous-Dourdan	T	Mme DUHAY Lise	abs	
	T	Mr BENOUDNINE Jonathan	abs	
	S	Mr BARILLIER Hugo	-	
	S	Mr FUGAZZA Paul	-	
Saint Cyr sous Dourdan	T	Mr DESOUTER Alain	P	
	T	Mme COLOT Geneviève	abs	
	S	Mr FONSECA Antonio	-	
	S	Mme LIRZIN Cécile	-	
Saint Maurice Montcouronne	T	Mr BERRICHILLO William	P	
	T	Mr DELOMME Christian	abs	
	S	Mr GAY Simon	-	
	S	Mr MARTINS David	-	
Sermaise	T	Mr LARQUETOU Sylvain	P	
	T	Mme ROZENSTHEIM Béatrice	-	
	S	Mme GAREL Maryse	P	
	S	Mme HAUTEFEUILLE Magali	-	
Vaugrigneuse	T	Mme BLANCHIER Thérèse	P	
	T	Mr VIVAT Francis	P	
	S	Mme NESSLER Sylvie	-	
	S	Mr CHEVIRON Guénaél	-	

Quorum :

<u>Nombre de Membres en exercice composant le Comité Syndical :</u>			32
<i>Nombre de Présents</i>	<i>Nombres de Pouvoirs (absents représentés)</i>	<i>Nombres d'Absents</i>	VOTANTS
16	1	15	17

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Assistaient également à la séance :

S. MENESTREAU – Directeur

S. MAJEROWICZ – Responsable Administratif et RH

OUVERTURE DE LA SCEANCE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h31

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Alain DESOUTER.

Secrétaire de séance : William BERRICHILLO

I. Adoption du compte rendu de la séance précédente

Adoption à l'unanimité

II. Délibérations

1) *Transfert des résultats du budget « Eau » de la Ville de Dourdan à SEOE*

Echanges préalables :

Conformément à la demande la Trésorerie de Dourdan, il est expliqué la nécessité de réaliser une délibération pour le transfert des résultats du budget Eau de la ville de Dourdan.

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

2) *Présentation et vote du budget supplémentaire Eaux et Affermage de Dourdan 2022*

Echanges préalables :

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

Il est présenté le budget Eaux et Affermage de Dourdan pour l'année 2022. Le Directeur indique que celui-ci est conforme au DOB présenté lors du comité précédent.

3) *Autorisation de signature du PV et de l'avenant n°1 de mise à disposition des biens de Dourdan*

Echanges préalables :

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

Le Directeur explique que cette délibération est obligatoire afin de permettre au SEOE d'administrer le réseau d'eau potable de la ville de Dourdan.

4) Avenant n°2 au contrat de DSP de Dourdan

Echanges préalables :

Le Directeur explique que cet avenant a pour objectif de lisser l'augmentation de la formule d'actualisation du coût de la DSP.

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour : 16.....

Contre :

Abstention : 1 - Mr Vivat

Commentaires :

5) Instauration du télétravail

Echanges préalables :

Le Directeur explique que le télétravail est désormais instauré de manière pérenne au sein du SEOE et qu'il est nécessaire de l'encadrer via une charte de télétravail.

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

6) *Décision Modificative n°1*

Echanges préalables :

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

III. Echanges et débats :

Questions sur l'interface « espace abonnés » logiciel actuel

XXXXXXXXXXXXXXXX

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

**Le Secrétaire de séance,
William BERRICHILLO**

TABLEAU DES DELIBERATIONS PRISES

N° DE LA DELIBERATION	INTITULE DE L'ACTE
<i>DCS2022-25</i>	Reprise des résultats de la ville de Dourdan suite au transfert de la compétence « eau potable » au Syndicat des Eaux Ouest Essonne
<i>DCS2022-26</i>	Délibération budget supplémentaire eaux-affermage de Dourdan
<i>DCS2022-27</i>	Autorisation de signature du procès-verbal et de l'avenant n°1 de mise à disposition des biens de Dourdan dans le cadre du transfert de compétence eau potable au Syndicat des Eaux Ouest Essonne
<i>DCS2022-28</i>	Avenant n°2 au contrat de délégation de service public de production et de distribution d'eau potable de Dourdan
<i>DCS2022-29</i>	Délibération relative au dispositif du télétravail
<i>DCS2022-30</i>	Décision modificative n°1 du budget principal